

Test de connaissance du français pour l'accès à la nationalité française (ANF)



Épreuves obligatoires

	Compréhension orale	25 mn
	Compréhension écrite	45 mn
	Expression écrite	30 mn
	Expression orale	10 mn



Cas de dispense du test

- Handicap, état de santé déficient chronique
- Diplôme français niveau 3 minimum (CAP, BEP, Diplôme national du brevet, etc.)
- DELF B1 minimum, Certifications RNCP



Support de passation



Sur papier*

15 jours *(hors week-end et jours fériés)*



Sur ordinateur (SO)*

10 jours *(hors week-end et jours fériés)*

*Selon les centres d'examen :

<https://www.ciep.fr/tcf-anf/coordonnees-centres-passation>



Résultats



Objectifs



Nationalité française

Mention requise sur attestation :

« Pour l'accès à la nationalité française, niveau global B1 : Atteint »

Utilisable pour



Travail



Université



Immigration
Québec



Informations générales



Attestation valable **2 ans**



30 jours d'attente avant de s'inscrire à une nouvelle session du TCF



Le TCF est adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues (**CECRL**)

